

Compte-rendu de la réunion du mercredi 14 novembre 2018 au lycée Descartes à Rennes

Objet :

Consultation par le ministère sur les projets de programmes du lycée du 5 au 20 novembre

Présents :

24 collègues enseignants en Ile-et-Vilaine avec 12 lycées représentés + 3 réponses par mail

Afin de permettre à un plus grand nombre de collègues de se prononcer, deux réunions en parallèle ont été organisées, l'une au lycée Descartes à Rennes et l'autre au lycée Charles de Gaulle à Vannes.

A noter que plusieurs collègues n'avaient pas encore reçu le lien pour pouvoir répondre au questionnaire, cinq jours parfois après avoir fait leur demande ; une collègue a précisé qu'avec l'adresse mail personnelle, il y avait moins de difficulté qu'avec l'académique.

Lors du tour de table, nous avons demandé à chaque collègue, au choix, de relever un point positif ou un point négatif ou de poser une question portant sur les projets de programmes de 2^{nde} (mathématiques et SNT) et de 1^{ère} (spécialité de mathématiques et enseignement du tronc commun : enseignement scientifique), autour des cinq points suivants ; voilà ce qu'il en est ressorti :

① La présentation, la structure et l'écriture des projets de programmes

Point positif	Clarté de la présentation, et de l'écriture des programmes
---------------	--

② Les finalités de l'enseignement dispensé aux élèves

Points positifs	<ul style="list-style-type: none">- la démonstration revient en 2^{nde}- en 1^{ère} : probabilités conditionnelles et fonction exponentielle passent en 1^{ère}
Points négatifs	<ul style="list-style-type: none">- 2^{nde} : disparition de la géométrie dans l'espace- 2^{nde} : disparition des fonctions trinômes abordées « sans formule »- 2^{nde} : arrivée des valeurs absolues- en 1^{ère} technologique : beaucoup de recettes, sans avoir à y mettre du sens- pas d'histoire de maths aux ST
Questions	<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi n'est pas écrite, de façon explicite, la « raison d'être » de chaque notion abordée ? Non seulement pour l'enseignant, mais aussi pour l'élève, pour les parents.- 1^{ère} : pourquoi introduire la fonction exponentielle avec toutes ces démonstrations théoriques qui l'accompagnent ? de plus, n'est-ce pas un danger alors que les élèves ont du mal à assimiler les dérivées ?- ne risque-t-on pas de les « dégoûter » des maths avec la démonstration en 2^{nde} ?- quelles sont les attendus pour les points d'histoire ? démonstrations, capacités associées, algorithmes, ... et quelle évaluation ?- ne risque-t-on pas de faire encore plus rejeter les maths en fusionnant les programmes des anciennes filières en un seul ? (en générale et en séries technologiques, notamment pour les 1STMG et 1STI2D)

③ L'adéquation entre les ambitions affichées par les projets de programmes, le cadre horaire disponible et les capacités des élèves

Point positif	- 1 ^{ère} générale : démonstrations nombreuses et intéressantes
Ponts négatifs	<p>- programme lourd en maths en 2^{nde} : il y a peu de notions en moins par rapport aux nombreuses notions rajoutées, pour le même nombre d'heures, soit 4h, et avec parfois une suppression des dédoublements.</p> <p>- programme ambitieux pour tous les élèves en 1^{ère} générale, quel que soit le parcours supérieur choisi ; comment peut-on « laisser l'élève prendre le risque de se tromper » (1^{ère}, page 4) avec un tel contenu ?</p> <p>→ Il n'y a aucune adéquation entre les programmes, les capacités des élèves et le cadre horaire : 1h de dédoublement est indispensable pour les TP, mais aussi pour l'individualisation, la différenciation ; vouloir enseigner l'ensemble de ces contenus avec si peu d'heures n'est ni réaliste, ni réalisable avec les élèves actuels.</p> <p>- Voie technologique : grand « écart » entre les séries STMG et les séries STI2D</p> <p>- Le programme d'algorithmique en 1^{ère} STMG et STI2D est trop ambitieux.</p>
Questions	<p>- Y a-t-il une modification des programmes de collège prévue, notamment en ce qui concerne « Nombres et calculs » ?</p> <p>- Doit-on comprendre que toutes les démonstrations citées sont exigibles, ou bien que ce sont des propositions dans lesquelles il faut « piocher » ? Il est impossible de les faire toutes « passer » aux élèves dans le temps imparti.</p> <p>- Ce programme est clairement à destination des élèves scientifiques. Nous n'avons rien à proposer à l'élève « moyen » en 1^{ère} : que dire aux élèves qui souhaitent ou qui ont besoin des maths dans leur parcours dans le supérieur, mais qui n'ont pas les capacités pour suivre ce programme de spécialité de maths ? Comme par exemple, les futurs PE, ou ceux qui ont des maths dans les parcours post-bac ?</p> <p><u>Proposition 1</u> : demander deux spécialités « math » en 1^{ère}, une « géométrie » et l'autre « algèbre ».</p> <p><u>Proposition 2</u> : en 1^{ère}, 2 à 3h dans le tronc commun de culture mathématique du citoyen + une spécialité « mathématiques ». Cette 2^{ème} proposition, contrairement à la première, ne rétablit pas de filière.</p> <p>- Il en va de même pour la voie technologique : grand « écart » entre les séries STMG et les séries STI2D.</p> <p>- Est-ce normal qu'une option soit obligatoire ? « maths complémentaires » sera en plus des autres heures : comment expliquer que des élèves soient obligés de faire des heures en plus parce qu'ils en ont besoin dans leur post-bac, mais qu'ils ne sont pas capables de suivre la spécialité « maths » ?</p> <p>- Certains élèves qui allaient jusque là en série technologique ne vont-ils pas aller désormais en série générale pour pouvoir arrêter les mathématiques lorsqu'ils vont voir les 3h de mathématiques en série technologique ?</p> <p>OU AU CONTRAIRE : les élèves auront peut-être davantage envie d'aller en 1^{ère} technologique car les choix sont plus clairs ?</p>

④ La continuité avec les acquis du collège et la prise en compte des attendus du supérieur

Point positif	- Clarification de la continuité entre le cycle 4 et le lycée par rapport aux deux dernières années : on sait à quel niveau chacune des notions doit être abordée.
Ponts négatifs	<p>- La marche est haute entre les acquis du cycle 4 et le programme de 2^{nde}.</p> <p>- On n'a pas les programmes de la spécialité mathématiques de Terminale, donc on ne connaît pas la finalité des apprentissages, et on ne peut pas voir s'il y aura continuité avec les attendus du supérieur.</p>
Questions	- Quand vont sortir les attendus du supérieur ? Ils sont indispensables au plus vite cette année pour que les élèves puissent choisir leurs spécialités.

⑤ La mise en œuvre dans la classe.

Pont négatif	- le dédoublement n'est pas « de droit »
Questions	Comment faire des TP en algorithmique (PYTHON) et avec les autres logiciels sans dédoublement ? Ceux-ci sont indispensables.

En marge de cette discussion sur les projets de programmes, ont été abordées les questions suivantes :

- la réforme s'applique cette année, alors que rien ne semble prêt, qu'aucune information ne remonte. Pourquoi ne pas attendre un an de plus pour la mise en œuvre de cette réforme ?
- Que dire aux élèves sur le « grand oral » par exemple, pour lequel un grand flou existe ?
- Inquiétude sur la période après février en 1^{ère} : certains élèves passent au retour des vacances de février les épreuves, dont celle qu'ils arrêtent en terminale.
- Doit-on adapter dès cette année le programme de seconde ?
- SNT en 2^{nde} : grande inquiétude des collègues dont certains savent avec leur chef d'établissement que ce sont les professeurs de maths dans leur établissement qui enseigneront cette nouvelle discipline pour laquelle ils n'ont pas les compétences. Mais il n'y a pas suffisamment de collègues compétents et volontaires. Peuvent-ils refuser ?

Question : y aura-t-il une formation ? sur quelle période ?

Proposition : faire une ouverture de SNT « par moitié » pour laisser le temps aux collègues de se former.

- Aucun collègue présent ne semble voir dans le programme de l'enseignement scientifique de 1^{ère} suffisamment de maths pour pouvoir intervenir.
- pourquoi avoir enlever les maths du tronc commun en 1^{ère} ?
- Grande pression des chefs d'établissement, mais aussi des parents dans certains lycées, pour imposer aux collègues la spécialité NSI, bien qu'elle ne puisse être faite que par des collègues qui ont la certification ISN.
- Y aura-t-il une évaluation de cette réforme cette fois ? et celle des programmes ? Sont-elles seulement envisagées ? On constate en effet un retour dans les programmes des notions qu'on enseignait il y a 20 ans !
- Cette réforme demande beaucoup trop de maturité aux élèves (à moins d'avoir des parents bien présents !) : il faudra réfléchir en termes de projet post bac et pas de bac !
- Dans un autre lycée représenté, la spécialité maths sera suivie par tous les élèves de 1^{ère} ; il s'agit d'un LGT avec seulement 7 élèves en L et 20 en ES cette année.
- Est-il prévu que ces programmes s'accompagnent de ressources (algorithmique, histoires des mathématiques, ...) ? et quand ?
- Qu'en est-il des labos de maths en lycée ?

Remarque :

Toujours pas de réponse de l'institution pour la calculatrice en mode examen ou pas au bac 2019 !